COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BILLARD DE LA MARNE
3, RUE DES BUTTES 51190 GRAUVES

Assemblée générale ordinaire 2018 –v2

Le 15 septembre 2018 à 14 h 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Grauves, sur convocation écrite faite par ordre du président en date du 18/8/18.
L'assemblée générale est présidée par monsieur Michel Banchet.

Participants

Véronique Alès, Michel Banchet, Philippe Battin, Jean Claude Couillet, Jacky Deletain, Sébastien Fourmet, Dominique Henry Francis Hugues, André Jacquier, Daniel Laval, Sylvain Leboeuf,F rançois Lheureux, René Parmentier, Pierre Pinon, Jacques Probst, Régis Valière, François Wengorzewski.

Les clubs d'Ay et de Charleville ne sont pas représentés ni excusés.

L'appel des clubs a permis de constater que le quorum est atteint : L'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale.
- Rapport d'activité.
- Rapport financier.
- Rapport du vérificateur aux comptes.
- Approbation du rapport d'activité et des comptes.
- Désignation du vérificateur aux comptes.
- Rapport sportif, palmarès et remise des diplômes
- Budget
- Calendrier sportif
- Questions diverses.

En préambule, le président Michel Banchet salue les participants et les remercie de leur présence.
Il indique que l'année écoulée s'est déroulée sans problème majeur.

Les rapports

Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale du 9 septembre 2017.

Après lecture des points significatifs, le compte rendu de l'AG 2017, disponible sur le site du district, avec les convocations, est approuvé à l'unanimité.

Les nouveautés concernaient la formule de compétition ligue grand Est et l'intégration de Charleville au district.

Rapport d'activité du président

Le comité directeur s'est réuni deux fois, les 26/1 et 16/6 2018.

Les compte-rendus servent de supports au rapport du président.

Les points suivants restent soulignés :

- Changement de l'hébergeur du site suite à un problème d'adresse mel (http://district-billard-marne-ardennes.com/index.htm) ; adhésion pour 3 ans (9/7/2021)

=> Pierre PINON est le webmaster et recueille et publie **infos et photos envoyées par les clubs.**

- envoyer les informations à Pierre Pinon reste d'actualité.
- Des problèmes de gestion administrative à Ay (engagement, convocation, règlement de cotisation…), mais d'excellents résultats sportifs
- De nombreux forfaits : 5 versions en LR2, certains sans prévenir (M Languin à Sezanne), d'autres à cause de l'éloignement. Rappel : pour les compétitions ligue, une amende de 50€
- Attention au erreur de classement (ex : M Gallet) ; penser également à convertir le format automatique proposé sur le site FFB lors des saisies de 3.10m à 2.80m.
- Rappel : l'engagement en finale de France est à faire électroniquement sur le site FFB, par le joueur lui-même (F Hughes)
- Même avec peu de joueurs (4billes), organiser une finale district,
- Un stage suivi par nos deux jeunes à Noël avec Jordan Aubert. En parallèle, Tous les candidats proposés par le district pour la formation senior ligue ont été forfaits
- Il est nécessaire que toute demande de la ligue passe par le district, ou au moins l'en informe.
- Les finales ligue se déroulent sur deux jours. La connaissance des lieux est tardive. Les bordereaux d'engagement et les tailles de vêtements à fournir restent un pensum.
- Lancement d'une enquête sur le format des poules de compétition

Le nombre global de joueurs continue à augmenter : autour de 93 (+24%).

Rapport financier

- Le résultat de l'exercice est déficitaire de 162.83 euros. La trésorerie s'élève à 3517.55 € sur le compte bancaire.

- Les dépenses spécifiques de l'année concernent le stage de Noël et l'aide au déplacement de l'équipe pour le challenge de l'est à Dijon (50€ par joueur).
- Le district remplace la fourniture de trophées, par une déduction de 20€ sur les cotisations des clubs par finale organisée.
- L'abonnement à Gandi n'a pas été renouvelé (pour le nom de domaine jouezaubillard.com).
- Le TVR déclare ne pas avoir de joueurs de snooker (ou assimilé) en compétition. Cette part de cotisation est due en fin de saison, car la visibilité sur cette activité et ses joueurs est difficile en absence de responsable

- L'adresse du compte bancaire n'est pas exacte ; elle date de l'ancien trésorier car le chéquier très peu utilisé.

=> **effectuer la modification** au 3 rue des lys à Sézanne, actuel trésorier.

A noter que chaque dépense doit être accompagnée d'un document justificatif (factures, reçus, etc…).

Rapport écrit en date du 15 septembre 2018 de Pierre Pinon, vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes certifie sa confiance sur la tenue des écritures comptables pour l'exercice 2017-2018.

Approbation du rapport d'activité et du rapport financier

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Nomination du vérificateur aux comptes

Pierre Pinon (TVR) reste à la fonction de vérificateur aux comptes.

Rapport sportif

Une année toujours dynamique sur les **montées potentielles ou transformées, et des finales de ligue**.

Un bravo particulier pour les performances répétées de Djason Ponthieu et F Hugues.

La progression remarquée de Djason ((3 titres district et belle performance européenne ; gagnant de ligue junior GESt avec 8.28) lui a valu plusieurs repêchages : participation à la finale de France 1B N3 en alsace (invité Ligue) et à la coupe des provinces à St Maur (le gagnant GST étant forfait).

R Collard monte en B N3

J Probst, X Bonfils et P Harnisch montent en 3B N2

Michel Lambert remonte en cadre N2

Le mode de jeu qui compte le plus de compétiteurs reste de loin la bande R1 : 25, versus max 13 dans les autres catégories.

- Remise des **diplôme**s aux champions de district ;

Libre N3 Michel lambert	3 bandes N3 Francis Hughes
Libre R1 Djason Ponthieu	3 bandes R1 Sebastien Trousset
Libre R2 Max Robinet pour la 3ème année consécutive	3 bandes R2 Patrick Mazet
Libre R3 Hervé Gauthier	Cadre N3 Francis Hughes
Libre R4 Pascal Bidault	Cadre R Djason Ponthieu
Bande N3 Djason Ponthieu	
Bande R1 Jacky Deletain	Merci à Régis et à Nicole pour l'édition des diplômes.
Bande R2 Max Gonzales	

- 4 titres dans le district de champions des **Finales de ligue** Grand Est :
    - F Hugues (C N3)
    - S Trousset (3B R1)
    - M Gonzales (BR2)
    - D5 jeux de série : Grauves

Le district a été finaliste du challenge Grand Est 3B par équipe à Dijon. Y ont participé les champions de district intéressés (Sébastien Trousset et Patrick Mazet), ainsi que Daniel Ravillion.

Deux joueurs de la Marne ont participé à la coupe des provinces (rencontres par équipe de ligue) : Sébastien Trousset (TVR, 3B R1) et Djason Ponthieu (LR1)

Et D Ponthieu a été finaliste au championnat d'Europe des moins de 17 ans.

Le 5 quilles et le 9 quilles

Antoine Zaccagnini a gagné la finale 5 quilles et François Lheureux la finale 9 quilles.

A noter : Jimmy Lorin a été finaliste nationale au 5 quilles N1

Sylvain Leboeuf, qui gère ces compétitions pour le district, indique qu'il y a eu 24 inscrits dans ces disciplines en 2018.

Des tournois peuvent être organisés dans le district (attention à ne pas percuter le calendrier des championnats) : par exemple, Chalons, au 3B, traditionnellement en octobre, et Reims cette année.

S'ils sont homologués, ils comptent pour la moyenne et peuvent permettre aux joueurs, de pratiquer cette discipline après une élimination en championnat.

Budget pour la prochaine saison

- Le montant de la **cotisation** est inchangé : 6€ ;

Il ne semble pas y avoir de joueur indépendant pour la saison à venir. Dans le cas contraire, la somme demandée par les clubs est de 20€ par journée de championnat. **Aucune rétrocession** n'est due pour le district.

- Le district poursuit le remplacement de trophées pour les champions par l'octroi de **20€ au club d'accueil**, qui choisira la récompense la plus appropriée.

La somme sera notée et déduite des appels de cotisation.

Le budget présenté est adopté à l'unanimité.

Informations complémentaires Grand Est

L'AG s'est déroulée le 1/9 à Nancy : Michel Banchet, Véronique Ales et Pierre Pinon y assistaient.

Les présidents peuvent noter qu'elle aura toujours lieu le 1er samedi de septembre.

- **licenciés** légèrement en hausse : 1625/1595 ; 113 femmes (+9%) ; baisse des subventions. Cela impactera les aides aux déplacements par exemple.

⇨ **penser à demander aide financière en cas d'évènements sportifs, et aide à l'arbitrage.**

- formation **arbitrage** carambole proposée une année sur deux ; prochaine pour saison 2019-2020 ; besoin également étudié pour 5 et 9Q.

Le district n'a pas su qu'il y avait une formation proposée lors de la dernière saison…

⇨ **voir pour une session champ-ardennes sur 2018/2019, et un responsable ligue en lien avec J Mougeolles.**

- Il n'y a plus de faute appliquée en cas de fausse queue

- Y a-t-il un club volontaire pour accueillir une **formation CFA (**1WE) ?

- nouveau **cycle de formation carambole** proposé pour les + de 21 ans ; dates et lieux seront fournis en décembre.

Les 2 inscrits par le district de la saison dernière se sont désisté et ne seront pas reproposés.

- Pour les compétitions **3.10** : réduction du nombre de matchs à 2 ou 3 en 3 tournois (au lieu de 4)
- extension du 9**Q** (spécificité champagne Ardennes) à la ligue, car cela a plu.
  - Nouveau niveau de compétition ligue en 5Q R1
  - Arrêt du principe de fusion Marne et Aube. Donc le seul joueur de l'aube serait qualifié d'office.
  - Championnat par équipe 5Q à venir (2 joueurs)

- les règles **Nouveau Joueur sont** applicables aux joueurs qui ne sont plus connus du site FFB (donc pas joué depuis + de 11 ans). Inscription dans la moyenne probable (président du club), montée si moyenne supérieure.
  - Pour un nouveau mode de jeu (ex B) d'un joueur connu (ex : L): pas plus de 2 niveaux entre les 2 modes de jeu

- nouvelles **compétitions proposées par équipe** :
  - 2 championnats de ligue vétéran (+55 ans), Libre et 3 bandes, 3 joueurs, avec handicap et 40 reprises max.
  - 1 championnat 3B GEST : 3 divisions (N2max, N3 max, R), 2 joueurs, 2 matchs simples pour 1 double où chacun joue chacun son tour 1 point.

⇨ **Qui est volontaire pour s'en charger au niveau du district ?** Une réunion se tiendra le 10 novembre pour faire le point sur les inscriptions potentielles et établir le règlement district.

Tous les joueurs intéressés sont bienvenus y compris les joueurs non inscrits en championnat FFB, cela se jouerait en semaine.

- à noter le district reçoit la coupe GEST le 8 mai 2019 (a priori au TVR).

- nouveau **site GEST : www.ligue-grand-est-billard.com: prénom. nom, mdp : billard, à modifier par chacun**

on y retrouvera la classification des joueurs.

L'ancien sera arrêté d'ici fin septembre.

=> **Les clubs volontaires** pour organiser les finales ligue doivent déposer leur candidature, avant **le 30/11** ; les bordereaux sont disponibles sur le site ligue

- l'engagement des équipes de D1 à D5 est ouvert jusqu'au 30/9, via le site FFB, pour les joueurs licenciés au moment de l'inscription.

- D'après la ligue, Charleville ne licencie pas tous ses joueurs, ce qui est regrettable, et peut poser un souci si le club demande des subventions.

Saison 2018/2019

Le calendrier prévisionnel est publié. Les tours éliminatoires sont fonction du nombre d'inscriptions. Le calendrier sera consolidé à l'issue.

Suite à l'enquête, le mode de **qualification revient au format en poule de 3** (ou poules de 2 croisées), avec inter-arbitrage. Le directeur de jeu devra gérer les forfaits (remplacement ou poules à croiser). Les finalistes seront déterminés sur les 4 meilleurs matchs.

La possibilité de commencer le matin a été refusée à la majorité. Elle pourra néanmoins être étudiée pour les finales, au cas par cas.

En fonction du nombre d'inscrits, la finale 3B R2 pourrait être domiciliée à Epernay (et non regroupée avec la finale 3B R1 à Sézanne).

Les inscriptions des joueurs des clubs sont à fournir avant le 22/9, avec une 1ère compétition le 14/10.

Un tournoi national féminin est organisé au Tapis vert le 6 octobre.

Un classement des joueurs a été extrait du site FFB, avec les moyennes reconverties au format 2.8m, le cas échéant. Si des erreurs sont relevées, elles peuvent être communiquées à Véronique.

Suite à la distribution des finales, les clubs concernés par la déduction de 20e sont : Epernay (5x20), Sézanne (3x20), TVR (3x20) chalons (3x20), Grauves (1x20) , Ay (1x20), et Charleville (1x20).
Les ajustements nécessaires (échanges éventuels …) seront effectués en fin d'année.

Questions ou remarques diverses :

- Jacques Probst souhaiterait pouvoir présenter plusieurs équipes de joueurs hors compétitions FFB ; il émet également des réserves sur les compétences d'arbitrage qui seront nécessaires en poule de 3. Il renouvelle sa demande (de nouveau rejetée) de diminuer le nombre de points des matchs en éliminatoire. Par contre le nombre de reprises pour la LR1 sera réduit à 37.
- Philippe Battin indique l'incidence des titres remportés par un club pour demander des subventions municipales. La question de délivrer ou non des titres de district pour des joueurs N sera portée en ligue.

Aucun participant ne souhaitant plus prendre la parole, l'assemblée générale est close à 17 h 45.

Les personnes présentes sont invitées autour d'un rafraîchissement.

Le secrétaire	Le Président
R Parmentier	M. Banchet